



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 31542

Texte de la question

M. Didier Robert attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la faisabilité et la création d'un centre hospitalier universitaire à La Réunion. Dans ce cadre, la création d'une deuxième année de médecine en 2009 et d'une troisième année en 2010 constitue une attente forte et légitime des Réunionnais. Les modalités de mise en oeuvre d'une unité de formation et de recherche en médecine, sur la base de deux pôles universitaires, un au nord et un au sud, devraient garantir le caractère bipolaire du futur CHU. Dans le scénario actuellement à l'étude, les trois premières années du cursus de formation pourraient se faire dans les infrastructures existantes de l'université de La Réunion, autour du campus du Moufia et du campus sud. Cette création nouvelle nécessiterait uniquement la création de postes d'enseignants, une partie d'entre eux ayant la qualité de personnels hospitalo-universitaires. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les orientations engagées par le Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Didier Robert](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31542

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2008, page 8318

Question retirée le : 16 novembre 2010 (Fin de mandat)